

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton du TEIL lors de la Commission Permanente du 11 avril 2016 :

1 500 € seront répartis au profit d'une auto-école du canton dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement de 3 jeunes, porteurs d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

12 792 € répartis au profit des communes du Teil et de Villeneuve de Berg au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux,

106 350 € seront répartis en faveur de la mission locale moyenne vallée du Rhône basée au Teil et de la mission locale Ardèche méridionale au titre du conventionnement avec les missions locales ardéchoises,

7 300 € en faveur de la commune d'Aubignas au titre du dispositif Ardèche durable,